

## EMPLOI

### L'UNAFORIS et OETH se félicitent de la réussite du dispositif OASIS Handicap

Né en 2012 d'une expérimentation de l'OETH<sup>(1)</sup> avec l'Ifocas-IRTS Languedoc-Roussillon, OASIS Handicap<sup>(2)</sup> est un dispositif de formation préparatoire aux métiers du social et du médico-social à destination des personnes handicapées. Il comprend 210 heures d'accompagnement et de formation théorique et 210 heures de stages professionnels. En 2015, l'Unaforis a été sollicitée pour déployer et coordonner le dispositif avec d'autres établissements de formation en travail social de son réseau et le financement intégral d'OETH. Trois ans après ce déploiement, les deux partenaires ont dressé un bilan de l'action. Ils ont mené une enquête auprès de 128 personnes ayant suivi le dispositif entre 2012 et 2017 (220 personnes ont bénéficié d'OASIS Handicap depuis 2012). Objectif : connaître la situation professionnelle de ces anciens élèves six mois après leur sortie du dispositif. 83 ont répondu, soit un retour de 65 %.

« Les résultats sont encourageants », se félicitent l'OETH et l'Unaforis, qui les ont présentés mi-juin. Ainsi, après leur passage par le dispositif, 42 % des répondants ont été directement recrutés (en CDI, en CDD, en contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation) et 34 % sont entrés en formation initiale à l'intervention sociale. Soit plus de trois quarts (76 %) d'insertions réussies. Au-delà de ce succès statistique, les anciens stagiaires se disent, dans leur grande majorité, très satisfaits (47 %) ou satisfaits (29 %) du dispositif. Seule une infime minorité fait la fin bouche : 2 % jugent le dispositif « peu satisfaisant » et 1 % « pas satisfaisant » du tout.

Ses bénéficiaires plébiscitent deux aspects d'OASIS Handicap : redonner confiance, remobiliser ; découvrir les métiers du secteur. « Ce dispositif m'a apporté la confiance en soi que j'avais perdue. J'ai réalisé que mon handicap n'était pas un obstacle à la concrétisation d'un projet. Mon contrat de professionnalisation se passe bien, et les cours aussi. Mon poste de travail et mes cours sont à proximité de chez moi pour éviter toute fatigabilité », témoigne ainsi une stagiaire de la promotion 2017. Cette confiance retrouvée prévaut sur la préparation au suivi d'une formation qualifiante et même sur l'aide à l'embauche offerte par le dispositif.

Au vu des bilans positifs des précédentes sessions pour les candidats et les établissements, l'OETH a décidé de poursuivre l'extension du dispositif à quatre nouvelles régions pour l'année 2018-2019. A l'issue d'un appel à candidature national lancé en février 2018 auprès des établissements de l'Unaforis, quatre nouveaux établissements de formation ont donc été sélectionnés : Askoria (Bretagne), ERTS Olivet (Centre-Val de Loire), ESEIS (Grand Est), IRTS Hauts-de-France. OASIS Handicap est désormais présent dans onze établissements de formation et dix régions. Voici les sept établissements déjà engagés dans le dispositif : CRFMS Erasme et CFAS-Faire ESS (Occitanie), ADES Formations (Nouvelle Aquitaine), IRTS PACA et Corse, IRTS de Franche-Comté, IRTS-IDS Normandie, IRTS Ile-de-France Montrouge Neuilly-sur-Marne.

Pour fêter les 5 ans du dispositif OASIS Handicap, l'OETH, l'Unaforis et Faire ESS organisent, le 18 septembre à l'IRTS Montpellier, un rendez-vous festif, en présence des stagiaires de la promotion 2018 et d'acteurs investis. Pour y participer, il suffit d'adresser un mail à : [ingrid.sornom@cfaspe.fr](mailto:ingrid.sornom@cfaspe.fr)

(1) L'accord OETH est le premier accord relatif à l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés du secteur sanitaire, social et médico-social privé non lucratif.

(2) OASIS pour Orientation Accompagnement Secteur de l'Intervention Sociale.